

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2026

Le dix-sept du mois de septembre deux mil vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Secrétaire de séance : Émilie LEGAY AFFASSI

Membres présents à la séance : Christophe GUILLARME, Fabien MARTINON, Nathalie BLANCHARD, Philippe SESSIECQ, Michelle CHIRAT, Dominique DUBOIS, Éric BRUNISHOLZ, Laurence BERTHAUD, Gérard BORDET, Émilie LEGAY AFFASSI, Laëtitia GUILLAUME, Rémi THEVENON, Sylvain BLANCHON

Membres absents ayant donné pouvoir : Olivier FAJWISIEWICZ donne pouvoir à Nathalie BLANCHARD, Nathalie DENIS donne pouvoir à Sylvain BLANCHON

Membres absents ou excusés :

Date de la convocation : 11 septembre 2026

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 juin 2026 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose d'ajouter la délibération 2609001 à l'ordre du jour.

INSTAURATION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION - Délibération 2609001

Le Maire explique à l'ensemble du Conseil Municipal l'institution de la taxe sur les vacances des locaux d'habitation.

A compter du 1er janvier 2027, la taxe sur les logements vacants (TLV) et la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) disparaissent au profit d'une taxe unique dénommée taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH).

Cette taxe est due par les propriétaires de biens vacants au 1er janvier de l'année d'imposition et son calcul est basé sur la valeur locative du logement.

Le taux est fixé librement par le conseil municipal, dans la limite de 50 %, par une délibération distincte prise avant le 15 avril de l'année d'imposition.

Monsieur le Maire propose la mise en place de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Décision du conseil municipal :

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2025 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST – Délibération 2609002

Le rapport d'activité 2025 de CCFE a été transmis aux conseillers municipaux. Il retrace les grandes étapes et les temps forts de l'année écoulée.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de prendre acte de la présentation du rapport d'activité 2025 de la Communauté de communes de Forez-Est,

Décision du conseil municipal :

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE LA CIVENSOISE ET DE LA SALLE DES BALCONS DU FOREZ - Délibération 2609003

La Direction des Finances Publiques impose aux collectivités le passage à la facturation électronique et la suppression progressive des règlements par chèque.

Les modes de règlement suivants seront proposés :

- Prélèvement,
- Paiement en ligne PAYFIP
- Paiement par carte bancaire sur TPE de proximité dans les postes comptables et buralistes.

Aussi, il convient de modifier le règlement intérieur de chaque salle des fêtes.

Monsieur le Maire lit les articles mis à jour et propose à l'assemblée d'approuver les deux règlements modifiés.

Décision du conseil municipal :

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEVIS TRAVAUX VOIRIE 2026 - Délibération 2609004

Monsieur MARTINON présente les 3 devis qui concernent les travaux de voirie pour la rue de la marquise de Vivens, rue de Bérol et impasse des cyprès :

- EUROVIA : 88 302.50 € HT
- EIFFAGE : 119 894.75 € HT
- TPCF : 126 245.00 € HT

Il propose de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA pour 88 302.50 € HT soit 105 963.00 € TTC.

Décision du conseil municipal :

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

APPROBATION DE LA CHARTE DE FONCTIONNEMENT DU CMJ - Délibération 2609005

Laëtita GUILLAUME et Michelle CHIRAT, membres de la commission, expliquent que les membres du CMJ seront renouvelés le 26 septembre.

Une charte de fonctionnement a été élaborée.

Monsieur le Maire propose d'approuver la charte de fonctionnement du CMJ.

Décision du conseil municipal :

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

MICRO-CRECHE :

Les travaux ont commencé. Le terrassement est terminé. Présence de roche dans le sol.

Des galets de la Loire ont été déversés devant les anciennes fondations et des buses ont été installées pour avoir une réserve d'eau.

QUESTIONS DIVERSES :

➤ Fabien MARTINON :

A reçu un représentant de la société ECODIGO afin de proposer aux civensois un groupement d'achat énergie gaz (aucun engagement pour les souscripteurs, aucun coût pour la commune). Un sondage sera lancé avec une pré-inscription sans engagement.

➤ Michelle CHIRAT :

-École : Fête de l'école bien déroulée fin juin, sortie CMJ pour visiter le centre de tri sélectif, remise des cadeaux aux CM2 et rentrée avec 105 élèves et 5 classes - 3 nouveaux enseignants.

-Cantine : Noémie DEMERGES a pris son poste le 1er septembre.

-Don du sang : 129 donateurs potentiels, 122 donateurs prélevés - une bonne organisation, merci aux bénévoles.

➤ Christophe GUILLARME :

-Chauffage des bâtiments (école et les 2 salles des fêtes) : contrat de maintenance proposé par la société HERVE THERMIQUE pour 4 656.00 € HT y compris le nettoyage des hottes de la salle des balcons du Forez.

-Problème d'assainissement de monsieur et madame BUISSON. Une technicienne de Forez-Est est intervenue. La communauté de communes a pris en charge la pose du regard extérieur.

- SPANC SIMA COISE : présentation du rapport 2025 de l'assainissement non collectif.

- SIEL : Un rapport a été transmis sur le coût des énergies. Hausse des coûts de chauffage des bâtiments.

- Été plutôt calme sans problème particulier.

- Fête patronale : pas de retour du président du comité des fêtes. Nathalie DENIS a transmis un message pour information : 64 doublettes, 100 repas le samedi, 100 personnes environ le dimanche.

- Taxes locales : Fiabilisation des éléments de confort. La DDFIP nous informe que certains éléments de confort très courants (raccordement réseau d'eau et électrique, WC, douches...) sont absents de l'évaluation de certains logements. La DDFIP propose une offre de service afin de mettre à jour le descriptif des logements.

- Commissions intercommunales :

*Communication : Christophe GUILLARME

*Petite enfance : Laëtitia GUILLAUME

*Gestion de l'eau et assainissement collectif : Fabien MARTINON

*Gestion des infrastructures et patrimoine : Sylvain BLANCHON

*Gestion et valorisation des déchets : Fabien MARTINON

- Visite à la CCFE du Préfet de la Loire, du DASEN et du directeur de la DDT

- Élections présidentielles : 18 avril et 2 mai 2027

TOUR DE TABLE :

-Fabien MARTINON :

Questionnaires/communication distribués dans les boîtes à lettres (évaluation Illiwap, sources d'informations, améliorations à apporter) : 201 réponses qui ont été analysées ;

Meubles Vacher : magasin et bâtiment en vente ;

PLUI - compte-rendu de la 1ère réunion : présentation théorique, les zones AU seront déclassées, enquête publique, orientations d'aménagement dans les communes ;

Concours de pétanque de l'APE le samedi 19 septembre ;

Portes ouvertes pétanque Civensoise : 3 nouveaux inscrits.

-Nathalie BLANCHARD :

Le jury régional de la commission fleurissement a visité la commune, bilan transmis en novembre ;

Message d'Olivier FAJWISIEWICZ pour le Tennis de Table : Octobre rose le 10 octobre.

-Rémi THEVENON :

Concours de pétanque des élus à Leigneux : 2 équipes ont participé. Vainqueur : St Cyr les Vignes ;

Réunion du CCAS le 9 septembre pour préparer les colis et l'animation de Noël.

-Laëtita GUILLAUME :

Fête du relais des assistantes maternelles à Feurs ;

Célébration avec Michelle CHIRAT du mariage LAFAY Gary /BOIKO CHAPKINA Olga ;

CMJ : cartes d'électeurs établies pour les nouveaux élus. Une journée détente est organisée pour les 8 membres sortants : remise des diplômes, repas et après-midi jeux, des rencontres inter-CMJ seront organisées.

-Eric BRUNISHOLZ :

Informatique : dates à fixer pour diverses mises à jour.

-Sylvain BLANCHON :

Bac OM à remettre en place au cimetière (*Réponse : ils ont été enlevés car trop de déchets divers déposés. On va voir pour en réinstaller différemment à l'intérieur du cimetière.*)

-Message de Nathalie DENIS : remerciements pour le problème des véhicules stationnés rue de la Côte, voirie coursière de Pouilly (*réponse : 2 voies de garage ont été créées, pas de travaux supplémentaires prévus dans le programme voirie 2026*) , procédure legs Laffay (*réponse : le Tribunal Judiciaire a supprimé l'obligation de versement au profit des communes et de la CMCAS. Nous mettons un terme aux actions en cours. Un protocole d'accord est en cours de rédaction : rente annuelle versée par la ville de Feurs pendant 5 ans ainsi que la prise en charge de la moitié des frais d'avocat réglés par la commune de Civeny*).

-Emilie LEGAY AFFASSI :

Informations école et CMJ, la journée à l'hippodrome était très bien.

-Laurence BERTHAUD :

130 adhérents à la MJC, mise en place d'un 3^{ème} cours de pilâtes, et Activité Physique Adaptée le vendredi matin.

-Philippe SESSIECQ :

Récupération du chapiteau mis à disposition par la Région ;

Règlement du marché : un arrêté a été élaboré, Il sera distribué aux commerçants ;

Arbres morts du cimetière : l'entreprise Forez Paysage est intervenue ;

Peinture du portail de la grange : rendez-vous avec Mathieu AVIGNON pour cotes et visuel. Le devis s'élève à 3445 € hors taxes. Il établira également un devis pour la couverture métallique des boxes au local technique ;

Devis pour les toitures des bâtiments : DUMORTIER, ATELIER DE COUVERTURE, en attente de la proposition de l'entreprise BOINON ;

Contrôle incendie des bâtiments : l'entreprise ACS est la moins disante.

-Gérard BORDET :

Bilan du SIEL sur les consommations énergétiques en forte hausse.

-Dominique DUBOIS :

Feu clignotant du passage piétons au rond-point (*Réponse : HS - à changer*)

Sécurisation du cheminement piétons vers le rond-point (*Réponse : il n'est pas prévu de réinstaller des barrières bois qui sont régulièrement endommagées et non sécurisantes physiquement*)

City stade : possibilité d'installer des bancs ? (*Réponse : on va passer commande*)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures

Christophe GUILLARME,
Maire

Emilie LEGAY AFFASSI
Secrétaire de séance